


*Développement de partenariats
autour du paillis de miscanthus*

RÉUNION D'INFORMATION

19 décembre 2018 - Préaux



- 
- **Pourquoi créer une démarche vertueuse autour du miscanthus sur le territoire du SAGE ?** (10 min)
 - **Résultats d'expérimentation : Capacités de sédimentation et d'infiltration des bandes de miscanthus**
(Intervention de J.-F. Ouvry- AREAS - 20 min)
 - **Utilisation du miscanthus en paillage horticole** (15 min)
 - **Les plantations de miscanthus sur le SAGE**
(Intervention de C. Martin - GAEC du Bout Levét - 20 min)
 - **Outils pour favoriser le développement de partenariats** (30 min)
 - **Buffet déjeunatoire** (12h30 - 14h)

■ Projet de territoire

- ✓ Initié en 2017
- ✓ Syndicat Mixte du SAGE Cailly - Aubette - Robec
- ✓ Chambre d'Agriculture de Normandie
- ✓ Développement de partenariats autour du paillis de miscanthus, entre les communes et les agriculteurs du territoire du SAGE Cailly - Aubette - Robec

■ A construire

- ✓ Lancement en janvier 2017 : réunion de présentation du projet
- ✓ Projet à construire
- ✓ Décembre 2018 : Point d'étape





■ Territoire sensible

- ✓ Phénomènes d'érosion et de ruissellement
- ✓ Pics de turbidité
- ✓ Altération de la qualité de l'eau par les produits phytosanitaires

■ Intérêt de l'hydraulique douce

- ✓ Aménagements d'hydraulique douce (haies, fascines, bandes enherbées)
- ✓ Et pourquoi pas les bandes de miscanthus ?



■ Le miscanthus

- ✓ Culture pérenne
- ✓ En bande dense et perpendiculaire aux axes de ruissellement, limite les phénomènes d'érosion et de ruissellement des sols
- ✓ Apports phytosanitaires réduits à la 1^{ère} année
- ✓ Valorisation possible en paillage horticole à partir de la 2^{nde} année

■ Le paillage

- ✓ Technique plébiscitée par les communes pour limiter la pousse des adventices dans les massifs
- ✓ Participe à la suppression d'usage des produits phytosanitaires sur les espaces publics
- ✓ Paillis de miscanthus d'ores et déjà utilisé par certaines communes

■ Développements de boucles vertueuses.

- ✓ Lutter contre les phénomènes d'érosion et de ruissellement sur notre territoire
- ✓ Réduire, voire supprimer, l'usage des produits phytosanitaires tant sur les parcelles agricoles que sur le domaine public
- ✓ Engagement mutuel pour la protection de la ressource en eau



■ La culture du miscanthus

- ✓ Plante pérenne rhizomateuse implantée pour 20 ans minimum
- ✓ Forte production biologique
- ✓ Cycle végétatif d'1 an
- ✓ Miscanthus Giganteus : variété non invasive



■ La plantation du miscanthus

- ✓ Travail du sol : terre fine sur 15 à 20 cm
- ✓ Printemps : du 15 avril au 15 juin
- ✓ 20 000 rhizomes par hectare



■ La récolte du miscanthus

- ✓ A partir de 2 ans de végétation
- ✓ Ensilage avec une ensileuse à maïs
- ✓ Période : Avril
- ✓ 15 à 20 % d'humidité
- ✓ 130 kg / m³ soit 8 m³ pour 1 tonne

- ✓ Production croissante :
 - Récolte 1 : 5 à 6 t / ha / an
 - Récolte 2 : 12 t / ha / an
 - Récolte 3 et suivantes : 15 t / ha / an





Jean-François OUVRY

ASSOCIATION RÉGIONALE POUR L'ÉROSION ET
L'AMÉNAGEMENT DES SOLS

AREAS

■ Test par les communes volontaires en 2017

- ✓ 12 communes
- ✓ Préconisations : Désherbage préalable ; Entre 7 et 10 cm d'épaisseur ; Arrosage du paillis après installation
- ✓ **Satisfaites voire très satisfaites (75 %), désireuse d'utiliser à l'avenir ce paillis**
- ✓ **Qualités** : Efficacité pour limiter la pousse des herbes indésirables, facile à installer, couvrant, esthétique, sans graines, bon maintien de l'humidité dans le sol
- ✓ **Inconvénients** : Manque de stabilité sur les pentes, sensible au vent, attire les oiseaux



■ Utilisation du paillis de miscanthus en 2018

- ✓ Au moins 7 communes (dont 4 ayant participé au test)





■ Et vous, quel est votre retour d'expérience ?

■ Les plantations de miscanthus à vocation hydraulique

- ✓ 2018 : 0,75 ha à Saint André sur Cailly
- ✓ 2019 : 2 ou 3 projets de plantation en réflexion sur le territoire du SAGE



■ Retour d'expérience de M. Christophe MARTIN

- ✓ EARL du Bout Levet - Saint-André-sur-Cailly

■ 0,75 ha plantés début juin 2018

■ Potentiel de rendement (15 t)

- ✓ Récolte 1 (2020) : 4,5 t soit 36 m³
- ✓ Récolte 2 (2021) : 9 t soit 72 m³
- ✓ Récolte 3 et suivantes (2022...) : 11 t soit 88 m³



JE SUIS AGRICULTEUR

- **J'ai un projet de plantation de miscanthus pour lutter contre les phénomènes d'érosion et de ruissellement des sols sur le territoire du SAGE Cailly - Aubette - Robec**

- ✓ Pré-requis : la parcelle est située sur le territoire du SAGE
- ✓ La plantation jouera un rôle hydraulique (limitation des phénomènes de ruissellement ou d'érosion des sols) ou à défaut présentera un intérêt pour la protection de la ressource en eau

- **Je pense remplir ces 2 conditions**

- ✓ Je contacte la cellule d'animation du SAGE. RDV sera pris sur site (Agriculteur + SAGE + CA) :
 - 1) Validation de l'intérêt hydraulique (ou ressource en eau) par la Cellule d'animation du SAGE
 - 2) Discussions autour de la faisabilité technique

- **Je souhaite valoriser ma production en paillage horticole**

- ✓ J'ai déjà des contacts avec une ou plusieurs communes du SAGE et négocie directement avec elle.
- ✓ Le SAGE peut me mettre en relation avec une ou plusieurs communes (sous réserve de l'accord des communes)



MA COMMUNE SOUHAITE VALORISER L'ENGAGEMENT D'UN AGRICULTEUR POUR LA PROTECTION DE LA RESSOURCE EN EAU

- **J'estime mon besoin en paillis de miscanthus pour les prochaines années**
 - ✓ J'utilise si besoin la feuille de calcul réalisée par le SAGE
- **J'ai connaissance d'un agriculteur producteur de miscanthus sur le territoire du SAGE**
 - ✓ Je m'assure du rôle hydraulique de la plantation (ou de l'intérêt pour la protection de la ressource en eau) auprès de la cellule d'animation du SAGE.
- **Je ne connais pas d'agriculteur producteur de miscanthus sur le territoire du SAGE**
 - ✓ Je contacte la cellule d'animation du SAGE qui m'informerá.



COMMENT FORMALISER LE PARTENARIAT ?

■ **Marché public négocié sans mise en concurrence**

- ✓ Art. 30 du décret N°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics
- ✓ **Montant total du marché obligatoirement < 25 000 € HT**
- ✓ Accord-cadre à bons de commande

■ **Montant minimal du marché**

- ✓ Accord sur un volume minimal annuel de commande

■ **Stockage**

- ✓ Modalités de stockage. Qui stocke ? Comment ?
- ✓ Après récolte (et avant utilisation !), paillis de miscanthus à stocker préférentiellement sous un bâtiment, à l'abri de l'humidité. A défaut, stockage sous bâche pendant quelques semaines.
- ✓ Celui qui stocke est responsable du paillis de miscanthus

■ **Conditionnement / livraison / enlèvement**

- ✓ Vrac ou bigs - bags ?
- ✓ Livraison ou enlèvement ?



COMMENT FORMALISER LE PARTENARIAT ?

■ Durée du marché

- ✓ En règle générale, durée maximale d'un marché public = 4 ans
- ✓ Cas particulier
 - **La durée d'un marché peut excéder 4 ans dans le seul cas où cela peut être justifié comme nécessaire à l'amortissement du coût de l'investissement fait par le titulaire**
 - Durée pouvant être supérieure à 4 ans
 - **Durée maximale conseillée 6 - 7 ans**



COMMENT FORMALISER LE PARTENARIAT ?

■ Durée du marché

✓ En pratique

Le miscanthus est d'ores et déjà planté par l'agriculteur au moment de la contractualisation.



La **durée maximale** du marché public (contractualisation) ne peut pas excéder **4 ans**

Le miscanthus n'est pas encore planté ou va être planté au moment de la contractualisation.

L'agriculteur et la commune souhaitent contractualiser ensemble préalablement à la plantation.



La **durée maximale** du marché public (contractualisation) peut atteindre dans ce cas précis **6-7 ans.**



COMMENT FORMALISER LE PARTENARIAT ?

- Questions ? Remarques ? Suggestions ?





SAGE CAILLY - AUBETTE - ROBEC

(SYNDICAT DES BASSINS VERSANTS CAILLY - AUBETTE - ROBEC)



- **Tiphaine CHAMPIN** : 02 35 52 92 95 - 06 15 77 55 69
- **Nikita FEDOTOFF** : 02 35 52 83 79 - 07 64 67 18 21

E-mail : tiphaine.champin@metropole-rouen-normandie.fr
nikita.fedotoff@metropole-rouen-normandie.fr

CHAMBRE D'AGRICULTURE DE NORMANDIE

- **Bastien LANGLOIS** : 02 35 59 47 52 - 06 89 57 85 80

E-mail : bastien.langlois@normandie.chambagri.fr

